

## PROFIL DE POSTE CONSEILLER CLUBS

des associations sportives situées en QPV

### • Cadre d'emploi

**Conseiller Clubs**, embauché et placé sous l'autorité de l'Office Municipal du Sport de Nantes (OMS) sous la responsabilité de son Président et de son Directeur.

Il sera missionné pour accompagner le développement et l'organisation administrative de clubs sportifs fragilisés implantés dans les quartiers nantais.

L'emploi proposé s'inscrit dans le cadre des missions menées par l'Office Municipal du Sport de Nantes en collaboration avec la Ville de Nantes et la Cellule Départementale de Prévention et de Lutte contre les Violences, les Incivilités et les Discriminations dans le sport (VIDS) de Loire Atlantique.

Le Conseiller Clubs recruté contribuera à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur des clubs sportifs fragilisés identifiés par l'OMS, la Ville de Nantes et les acteurs de la cellule départementale VIDS.

Les missions cernées sont évolutives en fonction de l'actualité fluctuante et des situations prioritaires à réguler principalement dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de Ville sur le territoire de Nantes.

### • Missions du poste

**Le Conseiller Clubs** soutiendra chaque club concerné dans l'organisation de sa gestion et de son développement associatif.

#### 1) Soutien aux clubs fragilisés :

- a. Rencontrer les clubs sportifs fragilisés identifiés par l'OMS sur le territoire de Nantes.
- b. Établir avec le Bureau de chaque club concerné, un diagnostic de leurs forces/atouts et faiblesses par rapport à leur implantation sur le territoire et leur fonction sociale vis-à-vis des habitants des quartiers.
- c. Consolider, avec le Bureau du club, l'organisation administrative et financière de l'association de manière à répondre notamment aux attentes réglementaires en matière de gestion financière et associative.

#### 2) Accompagner l'élaboration du projet de club / plan de développement associatif :

- a. Concevoir et mettre en œuvre, en lien avec le Bureau de chaque club concerné, un plan d'action visant à accompagner les clubs dans l'élaboration de leur projet associatif en cohérence avec les politiques sportives publiques (Ville de Nantes, Ministère des Sports) notamment en matière d'éducation par le sport, d'accès au sport pour tous, de prévention et de lutte contre les violences, les incivilités et les discriminations dans le sport.
- b. Aider à la formalisation d'un plan de formation adapté aux besoins de chaque club, en faveur des bénévoles, des dirigeants et des salariés le cas échéant.
- c. Accompagner le club à construire et formaliser ses démarches auprès des partenaires publics et privés.
- d. Aider le club à élaborer un rétro-planning des tâches et obligations réglementaires.

### 3) Animation du territoire :

- a. Aider le club à créer et à participer à des événements ouverts à tous sur le territoire nantais pour présenter et promouvoir les valeurs « citoyennes du sport ».
- b. Organiser et animer des évaluations et des points d'étape avec les clubs et les partenaires institutionnels, concernant les actions mises en œuvre dans et par les clubs ainsi que l'état d'avancement de celles-ci sur les quartiers concernés.

#### • **Les compétences nécessaires à l'exercice des missions**

##### Savoirs :

Connaître le fonctionnement associatif, connaître l'environnement sportif associatif (collectivités publiques, mouvement sportif, État, etc...), connaître les dispositifs d'aides aux associations sportives, connaître les différentes disciplines sportives fédérées ou non.

Maîtriser la comptabilité des associations (documents comptables, budgétaires et financiers).

##### Savoir-faire :

Utiliser les méthodologies pour la construction de projets et de mise en réseau de structures, maîtriser les outils informatiques bureautiques.

##### Savoir-être :

Communiquer - Savoir travailler en équipe - Savoir accompagner avec pédagogie - Adaptabilité - Autonomie - Ouverture d'esprit et intérêt pour la vie associative sportive locale.

#### • **Profil recherché :**

BAC+3

Licence professionnelle de développement de projet de territoire,

DESJEPS développement de projet, territoires et réseaux,

(ou Licence STAPS management du sport),

Connaissance du milieu associatif,

Connaissance du territoire de la Ville Nantes,

Maîtrise des techniques de communication et réseaux sociaux.

#### • **Caractéristique du poste :**

Siège à l'OMS de Nantes avec des déplacements à prévoir sur l'ensemble de la Ville de Nantes, Permis B,

Type de contrat : CDI à temps plein,

Convention Collective Nationale Éclat, Groupe F

Rémunération brute annuelle : 28 000 €,

Formations complémentaires possibles.

#### **DÉPÔT DES CANDIDATURES :**

##### ***Lettre de motivation et curriculum vitae à :***

Éric GIRARDEAU, Président de l'Office Municipal du Sport de Nantes

25 rue de Strasbourg – 44000 – Nantes

02 40 47 75 54 – contact@oms-nantes.fr

